



Commune de 5330 ASSESSE

Références Assesse : 752.4/104.21
Références DPA : REC-PU/21.104

PERMIS UNIQUE AVIS Recours - Décision du Gouvernement wallon

Le Collège communal informe la population que le recours introduit auprès du Gouvernement wallon contre le refus tacite d'un permis unique

à **La SANDRY SPRL**, rue du Bois Huguelin, 5 -5336 Courrière (Assesse)

pour un établissement sis rue du Bois Huguelin, 5 -5336 Courrière (Assesse)

et ayant pour objet l'extension des activités d'un centre équestre (élevage de chevaux de compétitions) par l'augmentation du nombre de manifestations annuelles (passage de 13 à 35 jours par an), la création d'un chemin d'accès empierré stabilisé d'une largeur de 4 mètres pour le passage à sens unique des camions et autres lors des manifestations, la régularisation d'un abri de stockage du matériel de piste, le changement d'affectation d'un hangar, la modification de façades et l'agrandissement du bâtiment de 24 mètres.

a fait l'objet d'une décision du Gouvernement wallon dans les délais impartis, en vertu de laquelle le permis unique est **refusé**

Toute personne intéressée peut consulter la décision ou le document qui en tient lieu

Où ?	Administration communale d'Assesse - Service Cadre de vie - Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 Assesse
Quand ?	Du 19/11/2021 au 08/12/2021 Chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00, le mercredi de 13h00 à 16h00 et le samedi matin de 9h à 11h30, et ce uniquement sur rendez-vous (Covid)

Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter la décision ou le document qui en tient lieu doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de


Nom, prénom et service	Service Cadre de Vie
Téléphone	083/63.68.47
Mail	cadredevie@assesse.be

Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier dans les services de l'autorité compétente conformément aux dispositions des articles D.10 à D.20-18 et R.17 du livre I^{er} du Code de l'environnement.

A Assesse, le 19/11/2021

Par le Collège communal,

V. ROSIER
Directrice Générale



J.-L. MOSSERAY
Bourgmestre